



REGIONALE D'ARBITRAGE

**Procès-verbal n° 03
du mardi 19 février 2019
au siège de la LRF – Saint-Denis**

Présents : M. Joseph Karl MOULTSON (Président), M. ASSON André, M. ALLANE Guy, M. ABDUL MUNAF Irshad, M. FONTAINE Bruno Stéphane, M. ROYER Jean Luc, M. MADIA Aurélien, Me BANOR Marie Claude M. RINGUIN VELLEZEN Didier, Mme PICARD DOMINIQUE, M. TOURON Eric (administratif LRF), Guy INSULAIRE (secrétaire de séance).

Invités : M. LATCHIMY Jean Yves, M. BONNE Bernard, M. HEURGUE Patrice

Absents excusés : M. Christophe RAMASSAMY, Mr Marius HOREAU

Début de séance : 18h30

Le quorum ayant été atteint, M. Joseph Karl MOULTSON Président de la RA ouvre la séance à 18h40.

Réunion générale des arbitres.

L'émargement sera fait par Dominique Picard et Eric Touron.

La disposition de cette salle sera sous la responsabilité de Mr Eric Touron.

La Régionale d'Arbitrage valide l'ordre du jour de la réunion générale des arbitres.

Cette réunion sera suivie d'un pot de l'amitié offert par la Ligue Réunionnaise de Football.

Test TAISA.

Les tests TAISA se dérouleront le 05 Mars 2019 au stade de Champ Fleuri de Saint-Denis et le 06 Mars 2019 au stade du Centenaire à l'Etang-Salé. Le début des tests est prévu à partir de 18h30. Le passage se fera par deux séries, par rotation. Chaque candidat devra passer avant et après l'épreuve devant le médecin.

Les fiches de contrôle sont à la charge de Mr Touron. L'organisation générale de l'épreuve est sous la responsabilité de Mr MADIA Aurélien.

Chaque palier sera composé d'une course de 70 mètres à parcourir en 15 secondes et d'une période de repos de 20 secondes. Chaque arbitre a le droit à un échec sur l'ensemble de l'épreuve le second sera éliminatoire.

Le test sera nivelé par le nombre de paliers à effectuer.

Pour pouvoir prétendre à évoluer en Régionale 1 il faudra parcourir :

- Pour les masculins 30x70m en 15/20
- Pour les féminines 20x70m en 15/20

Pour pouvoir prétendre à évoluer en Régionale 2 il faudra parcourir :

Pour les masculins 25x70m en 15/20
Pour les féminines 15x70m en 15/20

Pour pouvoir prétendre à évoluer en départementale 1

Pour les masculins 20x70m en 15/20
Pour les féminines 10x70m en 15/20



Un test de rattrapage sera programmé par la Régionale d'Arbitrage ultérieurement pour les arbitres absents ou échec lors des premiers tests.

Les arbitres candidats à un passage de grade doivent réussir l'épreuve du test TAISA pour laquelle il concourt.

Le pointage des résultats sera effectué pour le jeudi 07 Mars 2019 afin de pouvoir procéder aux désignations du début de championnat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Président
Joseph Karl MOULTSON

Le Secrétaire